

Sur France Travail Pro

 **Création du compte Entreprise
Obtention du kit CSP**

PAS À PAS



● Objectifs

Permettre aux employeurs :

- Créer son compte Entreprise et accéder à l'ensemble des services de France Travail
- Accéder à tous les services CSP centralisés et sécurisés
- Télécharger le kit CSP

1

La création de compte Entreprise

La création de compte Entreprise

Pour procéder à la création de son compte Entreprise, se connecter sur <https://pro.francetravail.fr>

Accès limité services France Travail

Accès à l'ensemble services France Travail

CRÉER SON IDENTIFIANT ET SON MOT DE PASSE

ACTIVER SON COMPTE ENTREPRISE

RATTACHER UN ETABLISSEMENT

CERTIFIER SON COMPTE ENTREPRISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Justice
Égalité
Territoires

France Travail Pro

Services ▾ Actualités ▾

Connexion ▾

1

Candidat

Employeur

Particulier Employeur

Bienvenue sur France Travail Pro

Vous avez des questions, découvrez nos réponses !

6000 conseillers France Travail Pro à vos côtés

Vos demandes les plus fréquentes

- Je recherche des candidats >
- Je souhaite publier une offre >
- Je mets fin à un contrat de travail >

Tous les services de France Travail Pro

Sélectionnez votre besoin ▾

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Justice
Égalité
Territoires

France Travail Pro

Pour accéder aux services Recrutement

- Rechercher des candidats
- Publier une offre
- Créer une demande d'aide à la formation
- Communiquer sur ses recrutements

Accéder aux services

Pour accéder à mes démarches administratives / réglementaires

- Remettre une attestation employeur
- Proposer le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)
- Consulter mon dossier de recouvrement
- Télécharger mon attestation de compte à jour

2

Accéder aux démarches

Accéder aux démarches

CRÉER SON IDENTIFIANT ET SON MOT DE PASSE



Connexion entreprise

Fini les mots de passe oubliés ou volés

Ce service doit être activé avant sa première utilisation : connectez-vous avec vos identifiant et mot de passe puis laissez-vous guider sur ce service proposé par notre partenaire.

[En savoir plus](#)

Se connecter sans mot de passe

Ou continuer à se connecter avec un mot de passe

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant France Travail

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Annuler

Se connecter

3

Nouvel utilisateur ?

[Créer mon compte](#)

4

Compléter les champs

5

Accepter les conditions générales

6

Cliquer



Création d'un compte entreprise

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant

Choisissez votre identifiant. Celui-ci est personnel.

Mot de passe

Confirmation mot de passe

Civilité

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Adresse e-mail

Exemple : contact@entreprise.fr

Téléphone

France (+33)

Exemple : +33 (0)712345678

J'accepte les [conditions générales d'utilisation](#)

Annuler

Créer un compte



Confirmation création d'un compte

Un email vous a été envoyé. Il contient un lien qui vous permettra de finaliser la création de votre compte. Sans cette étape, vous ne pourrez pas vous connecter aux services France Travail. Si vous n'avez pas reçu de mail, vérifiez le répertoire "courriers indésirables" de votre messagerie.

Fermer

Après création de votre compte Entreprise France Travail,
vous recevez un mail d'activation de votre compte.

7

Valider l'adresse
e-mail
renseignée en
cliquant sur le
lien

Activer votre compte

Bonjour

Vous avez créé un compte France Travail dont l'identifiant est :
martin.

Afin d'utiliser ce compte pour vous connecter aux services de France Travail, vous devez valider votre adresse électronique en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Activation de votre compte](#)



Si ce lien ne fonctionne pas, vous pouvez recopier l'adresse suivante dans votre navigateur : <https://entreprise.pe-qvr.fr/compte/employeur/validation/1caa4d2a62368dd2acdb11fa8ee4141bd0666dadf84e922948b4483a7c48e419c1bd3294696954029701276a0321b062e4d0965413e2f626855d7132884ed8df>

Votre compte sera alors activé

Cordialement,
L'équipe France Travail


Ce courriel vous est envoyé automatiquement, merci de ne pas utiliser la fonction "répondre à l'expéditeur"

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent auprès de France Travail conformément à la loi du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

**Activation de votre compte
entreprise**

✓ **Félicitations, votre adresse e-mail a été validée !**

 **Connectez-vous pour
activer votre compte !**

Préparez votre numéro de SIRET que vous serez invité à renseigner pour initialiser votre compte

[Se connecter](#)

Connexion entreprise

Fini les mots de passe oubliés ou volés

Ce service doit être activé avant sa première utilisation : connectez-vous avec vos identifiants et mot de passe puis laissez-vous guider sur ce service proposé par notre partenaire.

[En savoir plus](#)

Se connecter sans mot de passe

Ou continuer à se connecter avec un mot de passe

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant France Travail

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Annuler

Se connecter

Choix
modalités
de connexion

Connexion entreprise

Fatigué des codes et des mots de passe ?

Activez votre connexion sans mot de passe
aujourd'hui



Fini les mots de passe oubliés ou volés, ce service proposé avec notre partenaire vous permet de vous connecter plus simplement et de façon plus sécurisée. [En savoir plus](#)

Peut-être plus tard

Activer

[Ne plus me proposer ce moyen de connexion](#)

L'authentification sans mot de passe s'appuie sur le moyen de déverrouillage de votre appareil compatible (ex : empreinte digitale, reconnaissance faciale, code PIN, etc.). Si votre PC n'est pas compatible, vous pourrez utiliser votre smartphone sans télécharger d'application pour vous connecter.

Information sécurité

Soyez vigilant : France Travail ne vous demande jamais l'identifiant et le mot de passe de votre espace, que ce soit par e-mail, courrier ou téléphone, même pour des actions de sécurisation. Ne communiquez à personne d'informations confidentielles.

France Travail met en garde les recruteurs contre l'envoi de courriels frauduleux demandant vos identifiants et mots de passe, et vous rappelle quelques consignes de sécurité.

Si vous recevez une demande de ce type dont l'émetteur se fait passer pour France Travail, il s'agit d'un courriel frauduleux, également appelé tentative d'hameçonnage (phishing en anglais). France Travail n'est pas à l'origine de ces envois de courriels et vous ne devez pas y répondre.

Vos identifiants et mots de passe d'accès à votre Espace vous sont strictement personnels : vous ne devez jamais les communiquer à un tiers.

Sachez qu'en aucun cas les services de France Travail ne vous demanderont ces informations, que ce soit par courriel, téléphone ou courrier postal.

Que faire si vous avez reçu un courriel frauduleux ?

Ne répondez pas au courriel et ne fournissez pas les données qui vous sont demandées.

Supprimez le courriel frauduleux de votre boîte de messages.

Si vous avez un doute sur un message, contactez votre conseiller France Travail.

Si vous avez communiqué vos identifiants d'accès à votre "Espace", signalez-le au plus vite à votre conseiller France Travail.

Que faire si vous avez reçu un e-mail intitulé « Nouvelle connexion à votre espace France Travail » ?

Vous recevez ce message à chaque fois que :

Vous vous connectez depuis un ordinateur ou un téléphone qui n'a jamais servi pour accéder à nos services en ligne

Un de vos collaborateurs se connecte depuis un ordinateur ou un téléphone qui n'a jamais servi pour accéder à nos services en ligne

L'ordinateur ou le téléphone utilisé à la connexion a fait l'objet d'une suppression des cookies

En dehors de ces situations, il peut s'agir d'un fraudeur qui tente d'accéder à votre espace personnel.

En cas de doute :

Changez immédiatement votre mot de passe de connexion.

Revenir à l'accueil

8

Compléter
les champs

Lors de votre première connexion à votre compte Entreprise,
une fenêtre vous invite à rattacher un établissement en saisissant le n° Siret

9

Indiquer le
numéro
Siret

Bienvenue

Votre compte a bien été créé, merci de compléter vos informations ci-dessous.

Numéro de SIRET

Le numero Siret est compose de 14 chiffres

Vous n'avez pas encore de numéro Siret ou votre numéro Siret n'est pas reconnu ?
Appelez un conseiller entreprise au 39 95 (service gratuit + prix appel) pour accéder
aux services de France Travail.

Suivant

10

Valider
l'identification
de votre entreprise

Coordonnées de l'entreprise

Voici les coordonnées de l'entreprise (extrait Kbis) associées au numéro Siret

XXXX

Veuillez confirmer qu'il s'agit de votre établissement

XXXX

XXXX

Code NAF

XXXX

Retour Valider

Une fois le choix du n° Siret effectué,
un écran vous invite à choisir une modalité de certification du compte



L'employeur pourra accéder à l'ensemble des services dès que son espace aura été **certifié** par France Travail

- soit **manuellement** (plate-forme centralisée)
- soit **automatiquement** (utilisation de l'identité numérique)

11

Choix
démarche

Certifier votre identité

Pour accéder à l'ensemble des services France Travail, votre espace nécessite une certification d'identité.

Vous pouvez réaliser cette opération **en autonomie avec la certification en ligne** ou bien faire **certifier votre espace par un conseiller**.

Quelle démarche de certification préférez-vous ?

Certification en ligne Certification par un conseiller

i Pour un **accès immédiat** à nos services en ligne (Publier une offre d'emploi, consulter nos CV...), certifiez votre identité en ligne en **quelques minutes**.

La certification d'identité en ligne requiert :

- L'accès à la caméra de votre téléphone ou de votre ordinateur
- Un justificatif d'identité (exemple : carte d'identité, passeport français ou étranger, titre de séjour)

Continuer

Modalités pour
la certification
en ligne

o Certification en ligne


Certifier votre identité

Munissez vous d'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte de séjour

Scannez le QR code avec votre smartphone pour continuer

Vous ne souhaitez pas utiliser votre smartphone ?
[Cliquez ici si votre ordinateur est équipé d'une webcam](#)



i Pour de meilleurs résultats, utilisez votre smartphone pour prendre des photos de votre document d'identité.
Aucune donnée de votre smartphone ne sera utilisée (pas de communication du numéro...). Scannez le QR code avec votre smartphone pour continuer.

Laissez vous guider !

Nous vous accompagnons à chaque étape pour réussir avec succès votre certification en toute autonomie.

o Certification par un conseiller

Validation

Votre espace a bien été créé, vous pouvez dès maintenant enregistrer des offres et sélectionner des profils.

Pour bénéficier pleinement des services associés, un conseiller entreprise de votre agence France Travail va vous contacter. Si un collaborateur de votre entreprise est administrateur des espaces, il vous donnera lui-même accès à ces services.

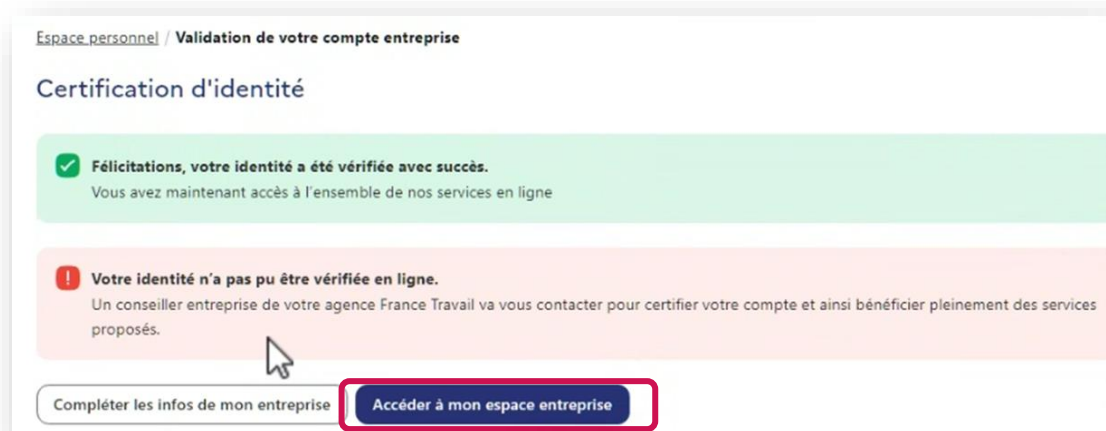
Compléter les infos de mon entreprise **Continuer ma navigation**

Vous allez être contacté par un conseiller pour une vérification d'identité sous 24 hrs.

Si vous souhaitez accélérer le plein accès à nos services en ligne, vous pouvez contacter votre conseiller au 08.06.06.00.20 (horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8:00 à 19:00)

L'utilisateur est redirigé vers un écran indiquant la finalisation de l'opération de certification du compte

○ Certification en ligne



Le compte est certifié et l'utilisateur peut accéder directement à son espace personnel

○ Certification par un conseiller

Mail informant de la certification du compte Entreprise



Accès à votre espace personnel



Avec un compte Entreprise **certifié** : accès à **l'ensemble** des services disponibles sur « Mon espace personnel »

3 onglets de navigation

Mon espace personnel [XXXX] [XXXX] HET (SIRET [XXXX] 18)

1 Accueil

2 Mes services de recrutement

3 Mes services administratifs

Affichage de votre Siret

Mon accompagnement



Mon conseiller France Travail Pro

Vos données contact avec votre Conseiller et agence

☎ 01 56 56 11 06 (Agence)

✉ entreprise.paris-st-petersbourg@francetravail.net

Mes contacts >

Mes actions

Accès direct aux offres et demandes POEI

0 Offres en cours >

Mes demandes POEI >

Mes accès directs

6 services en accès directs



Pублиer une offre en ligne >



Rechercher des candidats en ligne >



Demander une aide à la formation POEI >



Mon compte >



Donner de la visibilité à mon entreprise >



Remettre une attestation employeur >

Personnaliser vos accès

Ajouter des accès directs

2

Télécharger le kit CSP

● Télécharger le kit CSP

Pour accéder à votre espace personnel, se connecter sur <https://pro.francetravail.fr> avec votre identifiant France Travail et votre mot de passe

Mon espace personnel XXXXXXXX XXXXXXXX (SIRET XXXXXXXX 36)

Accueil Mes services de recrutement Mes services administratifs

Je gère mes contrats de travail

- Remettre une attestation employeur
- Licencier pour motif économique**
- Recourir à l'activité partielle
- Déclarer un refus de CDI suite à une fin de CDD ou de contrat de mission
- Se renseigner sur le droit du travail

J'effectue mes déclarations et règle mes cotisations sociales

- Régler ses cotisations sociales
- Régler ses cotisations sociales depuis l'étranger
- Employer des artistes et techniciens en CDD sans être un professionnel du spectacle
- Professionnel du spectacle : les services clés en main
- Télécharger une attestation de compte à jour

1 Onglet – Mes services administratifs

2 Service - Licencier pour motif économique



3 Une page dédiée au CSP comportant tous les services centralisés et sécurisés

Accueil entreprise / Réaliser des démarches administratives / réglementaires / Vous licenciez pour motif économique

Licenciement économique : vous devez proposer le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à vos salariés

France Travail vous guide

J'accède au service

Les avantages

Avec le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

- ✓ Je suis guidé dans mes démarches de CSP
- ✓ Je retrouve l'ensemble des infos utiles
- ✓ J'accède à tous les documents utiles à renseigner et à remettre

Pour vos salariés :

- ✓ Ils sont accompagnés individuellement par un conseiller spécialisé
- ✓ Ils reçoivent une allocation de sécurisation professionnelle (ASP)
- ✓ En cas de reprise d'emploi, des aides au recrutement sont possibles

Pour en savoir plus

- ✓ [Cliquez ici](#)

Je lance la démarche

Si l'utilisateur n'est pas détenteur d'un espace Entreprise **certifié**, ce message d'information s'affiche. Vous allez être contacté par un conseiller.

accueil / Contrat de Sécurisation Professionnelle

Contrat de Sécurisation Professionnelle

Pour récupérer les documents liés au contrat de sécurisation professionnelle : Document d'information, notice d'information salarié, bulletin d'acceptation et demande d'allocation, **vous devez disposer d'un espace certifié***.

Vous allez être contacté par un conseiller France Travail dans les plus brefs délais. Accélérez la certification de votre compte en appelant le 08 06 06 00 20. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h.

** La certification de l'espace entreprise par un conseiller France Travail est constituée d'un ensemble de vérifications permettant de sécuriser l'espace et ainsi de prévenir tout risque de fraude. Celle-ci interviendra dans un délai de 24 à 48h après la création de votre compte et le rattachement au SIRET de votre entreprise.*



Avec votre compte entreprise certifié,
vous avez accès à l'ensemble des documents CSP

Visualiser et
télécharger le
document
souhaité

Accueil / Contrat de Sécurisation Professionnelle
Téléchargement des documents

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des documents du dossier de "Contrat de Sécurisation Professionnelle"

Ce dossier comprend :



Nom : **Le document d'information**
Poids du fichier : 332 Ko

Visualiser



Nom : **La notice d'information salarié**
Poids du fichier : 688 Ko

Visualiser



Nom : **Le bulletin d'acceptation**
Poids du fichier : 596 Ko

Visualiser



Nom : **La demande d'allocations**
Poids du fichier : 869 Ko

Visualiser

Si le logiciel Adobe Acrobat Reader n'est pas installé sur votre ordinateur, cliquez sur [ce lien](#) afin de l'installer.



Service attestations employeur

La transmission de l'attestation employeur à France Travail doit se faire par voie dématérialisée :

- Soit par votre logiciel de paie, si vous êtes dans le périmètre de la [Déclaration Sociale Nominative \(DSN\)](#)
- Soit par votre «[Espace entreprise](#)» sur le site de [francetravail.fr](#) (si vous n'êtes pas dans le périmètre de la DSN)

Dans les deux cas, ces attestations dématérialisées sont transmises automatiquement à France Travail.

Pour les populations spécifiques que sont les gens de mer et marins pêcheurs, les expatriés en adhésion facultative, il peut-être utilisé une version papier accessible soit sur l'espace entreprise soit en contactant France Travail au 3995.

< Retour

Retrouvez le service AE et les informations
nécessaires à sa complétude

- Soit via la modalité déclarative DSN : en cliquant sur le lien actif [Déclaration Sociale Nominative \(DSN\)](#) vous serez redirigé vers le site Net-Entreprises.fr afin de générer une AE dématérialisée.
- Soit pour les publics hors DSN : en cliquant sur le lien actif « [Espace entreprise](#) » vous serez redirigé vers l'espace entreprise hébergeant le service de saisie en ligne de l'AE.